

L'appel à une con et sociale nouvelle

par **Paul Boccara**,
maître de conférences honoraire
à l'Université de Picardie,
directeur de la revue *Issues*,
membre du Comité national du
Parti communiste français.

Quelle réforme de l'architecture monétaire et financière internationale ? quelle nouvelle orientation du système européen de banques centrales en réponse aux défis mondiaux que constitue le développement de l'emploi et de la formation en coopération, face aux pressions des capitaux financiers ?

Nos sociétés sont profondément ébranlées par les désordres de la crise financière et du chômage massif persistant. Nous sommes confrontés aux défis systémiques de cette crise rampante, profonde et de ses effondrements zonaux, même s'il n'y a pas une catastrophe et un effondrement majeurs à l'échelle mondiale, qui a éclaté en 1997 et qui dure encore au début de 1999. Cette crise de la domination des marchés financiers globalisés relance dans le monde entier le chômage durable et la précarisation. Ces défis systé-

miques exigent des réponses de dépassement et non de raffinement ou de complément du système existant, comme on nous le propose.

Il ne s'agit pas pour autant du saut illusoire dans un tout autre système mais, par hypothèse, d'une mixité institutionnelle radicale, avec les marchés mais aussi avec des avancées graduelles de coopération et de partage des ressources, des pouvoirs, des informations. Il s'agirait tout particulièrement de partage des créations monétaires et des crédits qu'elles permettent pour maîtriser les marchés et commencer même à s'en émanciper aux plans national, européen et mondial.

1 - Quelques mots sur les défis systémiques, particulièrement monétaires et financiers

L'explosion sans précédent de la domination des marchés capitalistes tendant à être mondialisée et globalisée ne signifie pas



Présidence : Daniel Feurtet,
député de Seine-Saint-Denis

struction financière pour l'emploi-formation

qu'un seul type d'ouverture zonale et mondiale, celui dominé par les marchés financiers déchaînés, est possible. Ce type engendre conflits, désordres, freinage de la croissance réelle, rejet du chômage massif.

C'est une ouverture aux plans mondial et zonal, mais une ouverture de dépassement fondée sur des coopérations et des partages de maîtrise des marchés qui seraient nécessaires face à la radicalité de la crise systémique. Celle-ci renvoie au début du bouleversement des opérations du système, à l'opposé du conservatisme des structures et des régulations dans leur essence. Ce sont notamment la révolution technologique informationnelle et la révolution du décrochement de la monnaie par rapport à l'or.

La révolution informationnelle entraîne des exigences nouvelles d'ouverture mais pour des partages des coûts informationnels grandissants comme ceux de la recherche-développement. Les résultats des recherches, à la différence d'une machine appropriée privativement, peuvent être partagés et les coûts également et ainsi abaissés par unité de produit jusqu'aux plans zonal et mondial. En principe, ces coûts seraient d'autant plus abaissés qu'il y aurait de personnes formées, employées et équipées pour utiliser ces recherches. D'où l'exigence nouvelle potentielle d'emploi ou de formation en rotation souple de tous. Cela pourrait aller au-delà du simple plein-emploi traditionnel, avec ce que nous appelons une Sécurité d'emploi ou de formation. Cela permettrait d'abaisser les coûts sans abaisser les salaires grâce notamment à la formation qualifiante et à l'utilisation des recherches.

Mais actuellement, c'est de façon monopoliste que ces coûts informationnels nouveaux sont partagés dans de vastes réseaux pour détruire les concurrents et pour la rentabilité financière exacerbée contre l'emploi. On ajoute aux économies technologiques de travail vivant et de moyens matériels et de travail

incorporé les pressions obsessionnelles sur les salaires et les dépenses sociales; d'où l'insuffisance relancée de la demande et le chômage massif.

Aggravation des fragilités et des antagonismes

Dans la crise financière nouvelle n'éclate plus seulement l'opposition entre gonflement financier et limite de la demande et de la croissance réelle comme en 1987. Ce qui serait désormais en cause, ce serait la maturation poussant aux interdépendances des opérations spéculatives mondialisées face à la maturation des économies des nouvelles technologies et des processus de pression sur les coûts salariaux et sociaux. D'où la fragilité et les contagions nouvelles systémiques, aiguissant les antagonismes internes et internationaux, malgré les injections monétaires et les soutiens publics de relance des marchés financiers. Ceux-ci empêchent des effondrements catastrophiques globaux mais pour une catastrophe rampante, avec l'aggravation du chômage, de la précarité, des freinages de la croissance réelle.

Bien sûr, les capitaux financiers globalisés ont fait le ménage des gâchis bureaucratiques du système capitaliste monopoliste d'Etat, des anciennes technologies et organisations sociales. Mais un ménage de plus en plus fou et destructeur. Face à ces débordements désormais intolérables, dans les mouvements sociaux, on évoque des mesures négatives de contrôle ou de taxation des mouvements de capitaux et les instances dirigeantes y répondent par des volontés de simples aménagements, de meilleurs dispositifs prudentiels, de supervisions, etc. sur la même machine folle.

Certes, des mesures négatives sont nécessaires pour des ouvertures plus maîtrisées et coopératives. Cependant, il convient surtout à notre avis de faire avancer des mesures positives, à l'échelle de tout le système, mais de dépassement et non d'aménagement des processus à l'œuvre du système en crise.

II - Des transformations de coopération pour de nouveaux crédits pour l'emploi-formation aux plans mondial, européen et national

L'axe des propositions positives : un crédit à long terme partagé, à taux abaissés pour l'emploi et la formation, avec des créations monétaires communes, comme celle de l'euro au plan zonal européen

Les taux d'intérêt des crédits pour les investissements seraient abaissés fortement mais de façon sélective jusqu'à des taux d'intérêt réels très bas, voire nuls, et même éventuellement négatifs, avec des subventions et d'autant plus abaissés que ces investissements programmeraient plus d'emplois efficaces. Et de même pour des crédits pour la formation débouchant sur un meilleur emploi. Cela entraînerait d'ailleurs une orientation des profits pour l'investissement réel et l'emploi à partir des remboursements des crédits en complément des dépenses publiques nouvelles de promotion des ressources humaines.

Lors du débat que j'ai eu avec le ministre des Finances, Dominique Strauss-Kahn, en septembre 1998, cette proposition de crédit à taux d'intérêt abaissés, sélectifs, a été rejetée par lui comme « relevant de la planche à billets ». Mais depuis, cette idée de baisse des taux d'intérêt a été relancée. Non seulement, les taux ont baissé aux Etats-Unis, mais le FMI a fait des appels en ce sens, ainsi que des dirigeants européens, y compris Dominique Strauss-Kahn, avec une première baisse européenne intervenue début décembre. Mais les mesures prises sont très contradictoires, car il s'agit d'une baisse générale pour tous les crédits à court terme.

Et comme l'a montré la remontée des marchés financiers – américains ou européens – ces baisses non sélectivement ciblées sur l'emploi et la formation tendent surtout à favoriser les crédits pour les marchés financiers et les banques opérant sur eux. D'où la

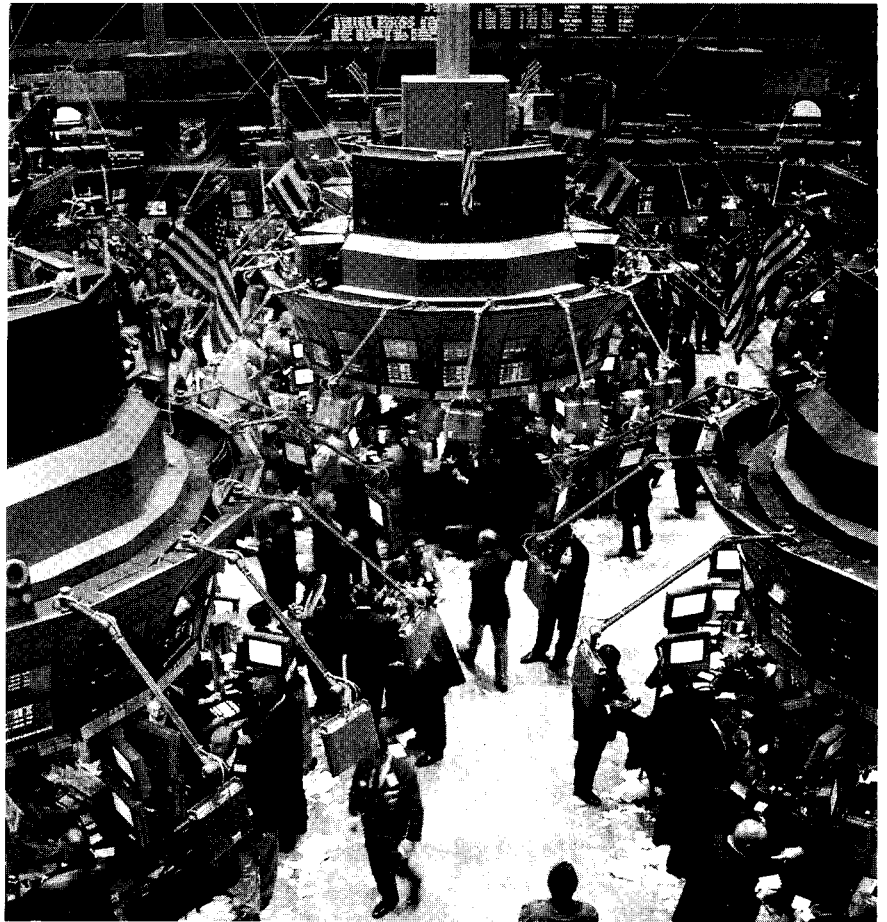


relance des gonflements spéculatifs des titres et des pressions des rendements exigés des capitaux financiers contre les emplois et des charges financières sur les charges salariales ou les dépenses sociales. Une baisse très sélective et plus forte des taux d'intérêt réels concernant les crédits à moyen et à long terme devrait pouvoir intervenir au contraire.

Ici se pose la question décisive d'une réforme du « refinancement » d'une grande partie de ces crédits sélectifs longs à taux abaissés des banques par la Banque de France dans le cadre du système européen des Banques centrales dirigées par la Banque centrale européenne (BCE). Il s'agirait d'infléchir jusqu'à renverser la politique monétaire restrictive et déflationniste au plan réel contre l'emploi menée jusqu'à présent en Europe, à l'opposé des crédits subordonnés aux marchés financiers. Il s'agit ainsi de profiter hardiment de l'aspect de monnaie commune de l'euro à l'opposé de la promotion des placements financiers par la monnaie unique et des visées de mise en concurrence exacerbée des salariés européens et de difficultés accrues pour l'emploi comme cela a commencé en Allemagne.

Ainsi l'abaissement des taux longs devrait dépendre des engagements d'emploi. Cela renvoie aux pressions des actions au niveau des régions et des bassins d'emploi et aussi à un contrôle nouveau de la Banque centrale européenne et des Banques centrales nationales par les parlements nationaux et européens. Cela concerne notamment le changement de la priorité des missions de la BCE afin de mettre l'emploi en tête et non la stabilité des prix. Et au nom de celle-ci l'action déflationniste d'un crédit à la croissance réelle restrictif sous prétexte de stabilité, en visant en fait une monnaie forte pour les attractions et les placements de capitaux sur les marchés financiers. Au contraire, le système de la Réserve fédérale des Etats-Unis a pour mission l'emploi et, grâce à la domination mondiale du dollar le soutien relatif de l'emploi (et les déficits qui le permet) est combiné avec les faveurs prédominantes aux marchés financiers. Cependant, il ne s'agit pas de chercher à rivaliser de domination mondiale avec le dollar, ce qui serait soit illusoire, soit dangereux. Il s'agit de s'engager dans une construction financière et sociale originale, profondément nouvelle de coopération en Europe et dans le monde.

Aux niveaux interzonal et mondial, les créations monétaires européennes pourraient aussi permettre des aides ou dons en monnaie



européenne pour nos voisins de l'Est et du Sud un peu comme lors du plan Marshall avec ses dons en dollars mais cette fois de façon non hégémonique.

Ces dons en monnaie aux Banques centrales de nos voisins favoriseraient des refinancements, des crédits sélectifs longs en faveur de l'emploi et de la formation et permettraient des achats d'équipement aux pays européens favorables à l'emploi des deux côtés et aux coopérations informationnelles en Méditerranée ou à l'Est.

Transformation très profonde du rôle et de l'action du FMI

Le FMI de facteur d'expansion monétaire mondial pour la croissance réelle qu'il était au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale en favorisant le crédit avec les étalons or et dollar, est devenu un gardien et un garant monétaire relatif des créanciers des marchés financiers et de la domination mondiale du dollar décroché de l'or. Il a participé aux déflations sociales et monétaires par ses programmes d'ajustement, comme on le reconnaît désormais. Nous proposons au contraire des transformations des Droits de Tirages Spéciaux (DTS) en une véritable monnaie commune mondiale. Ces droits créés par le FMI, définis par un panier de monnaies sont des droits de tirages sans remboursement,

attribués à telle Banque centrale sur les monnaies des Banques centrales participantes. C'est donc l'embryon d'une véritable création de monnaie commune mondiale qui existe déjà. Cela pourrait déboucher sur une véritable monnaie commune mondiale et permettrait ainsi des refinancements partagés, avec une modification des statuts du FMI, par toutes les monnaies, de crédits à long terme à taux abaissés pour favoriser l'emploi et la formation efficace dans tous les pays pour un co-développement des peuples.

Cela s'opposerait d'ailleurs à la domination du dollar comme monnaie mondiale de fait permettant aux Etats-Unis des déficits et des endettements formidables avec l'importation massive des capitaux pour leurs dépenses informationnelles internes et de contrôle mondial. Mais cela se distingue aussi des illusions d'un recul harmonieux de l'hégémonie du rôle du dollar, d'un condominium tranquille à deux, euro et dollar, ou à trois avec le yen alors que de telles rivalisations peuvent déclencher des affrontements très durs qui ont d'ailleurs commencé avec la crise financière mondiale.

Ces derniers temps d'ailleurs, il y a une crise de liquidité avouée du FMI qui a brûlé beaucoup de ressources pendant la crise. On a décidé d'augmenter les quotes-parts des

financements publics prévus pour des bouffées de placements collectifs. Il y a d'ailleurs déjà certaines restrictions dans les législations nationales. D'autres mesures encore pourraient concerner par exemple, au niveau européen, des réserves obligatoires non rémunérées des banques après des banques centrales pour leurs crédits concernant les placements financiers afin de les freiner et aussi pour constituer une marge de manœuvre.

Je passe sur une expansion nouvelle des budgets en Europe pour une croissance réelle riche en ressources humaines et plus soutenue.

Je passe aussi sur l'avancée possible, dans les entreprises, d'autres critères de gestion confiés à la Banque européenne d'investissement (BEI) pour l'emploi, pour des prêts en coopération avec le système bancaire européen, en faveur de l'emploi, en avançant les propositions non seulement d'un refinancement par la BEI de crédits sélectifs des banques ordinaires dans un système d'éclavage, mais d'un refinancement de la BEI elle-même par la BCE.

Une nouvelle architecture mixte nationale du système bancaire français, avec la constitution d'un pôle public, parapublic et social d'impulsion et de coopérations nouvelles entre banques et institutions financières, publiques, mixtes, mutualisées elles-mêmes et aussi de coopérations avec toutes les autres banques privatisées. Il s'agit de viser le plus possible vers le crédit pour l'emploi, à l'opposé de leurs opérations désastreuses sur les marchés financiers nécessitant d'ailleurs des fonds publics pour les renflouer. Il s'agit ainsi d'un rôle d'entraînement, d'assurance et de sécurisation d'un type nouveau.

Les actions locales dans les bassins d'emploi, les départements et les régions chiffrées localement, des promesses avancées dans l'Union européenne et en France, sur l'emploi en intervenant sur les moyens des financements nouveaux correspondants. Cela peut concerner l'utilisation des finances publiques prévues par la loi des 35 heures visant la baisse des cotisations sociales en posant, au lieu de la baisse des charges sociales, la baisse des charges financières, et une autre utilisation alternative de ces

financements publics prévus pour des bouffées de placements collectifs. Il y a d'ailleurs déjà certaines restrictions dans les législations nationales. D'autres mesures encore pourraient concerner par exemple, au niveau européen, des réserves obligatoires non rémunérées des banques après des banques centrales pour leurs crédits concernant les placements financiers afin de les freiner et aussi pour constituer une marge de manœuvre.

Je passe sur une expansion nouvelle des budgets en Europe pour une croissance réelle riche en ressources humaines et plus soutenue.

Je passe aussi sur l'avancée possible, dans les entreprises, d'autres critères de gestion confiés à la Banque européenne d'investissement (BEI) pour l'emploi, pour des prêts en coopération avec le système bancaire européen, en faveur de l'emploi, en avançant les propositions non seulement d'un refinancement par la BEI de crédits sélectifs des banques ordinaires dans un système d'éclavage, mais d'un refinancement de la BEI elle-même par la BCE.

Une nouvelle architecture mixte nationale du système bancaire français, avec la constitution d'un pôle public, parapublic et social d'impulsion et de coopérations nouvelles entre banques et institutions financières, publiques, mixtes, mutualisées elles-mêmes et aussi de coopérations avec toutes les autres banques privatisées. Il s'agit de viser le plus possible vers le crédit pour l'emploi, à l'opposé de leurs opérations désastreuses sur les marchés financiers nécessitant d'ailleurs des fonds publics pour les renflouer. Il s'agit ainsi d'un rôle d'entraînement, d'assurance et de sécurisation d'un type nouveau.

Les actions locales dans les bassins d'emploi, les départements et les régions chiffrées localement, des promesses avancées dans l'Union européenne et en France, sur l'emploi en intervenant sur les moyens des financements nouveaux correspondants. Cela peut concerner l'utilisation des finances publiques prévues par la loi des 35 heures visant la baisse des cotisations sociales en posant, au lieu de la baisse des charges sociales, la baisse des charges financières, et une autre utilisation alternative de ces

La mise au défi de réalisations effectives, chiffrées localement, des promesses avancées dans l'Union européenne et en France, sur l'emploi en intervenant sur les moyens des financements nouveaux correspondants. Cela peut concerner l'utilisation des finances publiques prévues par la loi des 35 heures visant la baisse des cotisations sociales en posant, au lieu de la baisse des charges sociales, la baisse des charges financières, et une autre utilisation alternative de ces

III - Possibilité d'initiatives concrètes, immédiates, sur des propositions institutionnelles et sur des luttes en France et en Europe

Fonds de participation et d'impulsion.



Banques centrales et on a créé des facilités amender une augmentation des DTS par un statut de FMI. Mais il s'agit d'une seule création exceptionnelle. Nous proposons au contraire des créations régulières mais aussi et surtout d'autres critères d'affectation sélective à partir des créations monétaires ainsi impuises dans les différents pays.

On peut évoquer plusieurs mesures complémentaires

Cela concerne des mesures négatives ou répressives ou encore de freinage. Au plan national, cela peut concerner la taxation des capitaux financiers, à inclure par exemple dans les bases de la taxe professionnelle comme cela a été proposé récemment en France.

Au plan européen, cela peut concerner une harmonisation fiscale contre le dumping concernant la fiscalité des placements financiers; ou encore la proposition récente faite dans l'entourage de la commission de Bruxelles mais rejetée, d'un prélèvement à la source sur les revenus spéculatifs. Aux plans européen et mondial, cela pourrait concerner une sorte de taxe Tobin sur les flux internationaux de capitaux. A ce propos, notons que les interviews récentes de Tobin lui-même en France montrent, à l'opposé de ce que disent souvent ses partisans déclarés, que ce qui était visé, pour lui, à travers la pénalisation des valeurs spéculatifs des capitaux à court terme, c'est la possibilité d'une politique monétaire expansive et de baisses des taux d'intérêt qui est, pour lui, l'essentiel.

Cependant, les capitaux à long terme ne sont pas visés par cette taxe et ce sont ces derniers qui sont partis brutalement, par exemple en Asie du Sud-Est. Cela pourrait nécessiter